

À votre service depuis 1974

**U** *i* **R** *n* **B** *f* *o*

**A U A M Q**

Juillet 2013

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES URBANISTES ET AMÉNAGISTES MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Partenaires :

Le Sud-Ouest  
**Montréal**  
Métropole AMIE des aînés

**ÉTS**

 **McGill**

Quartier de l'innovation<sup>mc</sup>

## Journée d'étude

24 mai 2013

# Le vieillissement de la population : enjeux et défis pour l'urbaniste municipal



### Dans ce numéro :

- 2 Le mot du président
- 3 Assemblée générale annuelle
- 4 Journée d'étude — Résumé des conférences
  - 4 Mot de bienvenue
  - 5 Le vieillissement de la population au Québec : enjeux et défis d'aménagement
  - 7 La démarche Municipalité amie des aînés du Québec
  - 8 Dîner conférence : Le woonerf Saint-Pierre ou comment s'adapter aux changements climatiques
  - 10 Visite du quartier Griffintown
  - 11 Plan relatif aux personnes âgées de la Ville d'Ottawa à l'échelle des quartiers
  - 12 Table ronde : Le point de vue de promoteurs de projets d'habitation destinés à une clientèle vieillissante
- 14 Calendrier des activités





## LE MOT DU PRÉSIDENT

### L'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec

est un organisme à but non lucratif regroupant plus de quatre cents professionnels et cadres de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, employés par des municipalités locales et régionales au Québec.

Sa mission principale est de favoriser les échanges et discussions sur l'urbanisme municipal et les rencontres entre ses membres.

#### Conseil d'administration 2013-2014

##### Président

Sylvain Thériault Ville de Montréal  
Arrondissement du Sud-Ouest

##### Vice-Président

René Girard Ville de Sherbrooke

##### Directrice des communications

Gisèle Bourdages Ville de Montréal

##### Trésorier

Gilbert Gagnon Ville de Gatineau

##### Administrateurs

Pierre Asselin Ville de Lévis

Christian Cléroux Ville de Chambly

Denis Jean Ville de Québec

Sonia Tremblay Ville de Québec

##### Adjointe administrative

Gabrielle Immarigeon Agence Convergence

#### Pour nous joindre

Case postale 251, succursale Place-D'Armes  
Montréal (Québec) H2Y 3G7

Téléphone : 514 286-2663 #28 (Gabrielle Immarigeon)

Télocopieur : 514 286-0622

Courriel : [info@auamq.qc.ca](mailto:info@auamq.qc.ca)

Internet : [www.auamq.qc.ca](http://www.auamq.qc.ca)

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

Version imprimée : ISSN 1712—2848

Version web : ISSN 1712—2856

Montage graphique : Sonia Tremblay

Photos page couverture : Internet (photos libres de droits)

Ce n'est pas d'hier que l'on évoque en urbanisme les enjeux associés au vieillissement de la population. Et la situation n'est pas le propre de la société québécoise. Qu'ils soient désignés au titre de « *séniors* »<sup>1</sup> comme le font nos cousins français, ou comme « *personnes âgées* », le phénomène du vieillissement de la population est partout présent et mérite qu'on s'y attarde. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les auteurs de l'ouvrage collectif : « *Viellissement et enjeux d'aménagement* »<sup>2</sup> en brossant un tableau de la situation québécoise à différentes échelles.

C'est en parcourant cet ouvrage que l'idée de cette journée d'étude a germé. La richesse des propos entendus à cette occasion, que nous rapportons dans ce bulletin, prouvent à quel point nous avons eu raison de retenir ce thème. Les considérations soulevées par nos conférenciers militent pour une prise en compte responsable du phénomène du vieillissement dans nos pratiques et invitent à une approche résolument multidisciplinaire de la question.

Au nom du conseil d'administration de l'AUAMQ, je remercie les principaux partenaires de l'événement, soit l'**École de technologie supérieure (ÉTS)** qui nous a accueillis dans ses murs, ainsi que l'**Arrondissement du Sud-Ouest** pour son appui à plusieurs niveaux. Incidemment, pour avoir su nous assurer d'un éventail si intéressant de conférenciers, et avoir participé à la bonne marche de l'événement, je dois également dire un grand merci à **Gisèle Bourdages** qui m'a si

brillamment épaulé. Outre les conférences, l'événement du 24 mai dernier aura été l'occasion de convier les participants à une visite du quartier Griffintown, là où le passé, le présent et le futur se côtoient dans le cadre d'un vaste chantier visant à réinventer la ville sur elle-même.

La journée aura été précédée de l'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle les membres du conseil d'administration, dont le terme venait à échéance, ont été réélus. Je profite de cette tribune pour les remercier tous et chacun pour leur engagement soutenu et indéfectible dans les affaires de l'Association. Un merci tout particulier à **Sonia Tremblay** qui, après avoir assumé pendant plus de six ans le rôle de responsable des communications, passe maintenant le flambeau. À titre de président de l'AUAMQ et au nom des administrateurs, je vous souhaite en terminant un bel été. Et pour les heureux qui auront eu la chance de s'inscrire au prochain voyage d'étude, je vous dis par ailleurs à bientôt, sous le ciel de Vancouver! ■

Bonne lecture,



*Sylvain Thériault*  
Président

<sup>1</sup> À titre d'exemple, nos confrères français de la Fédération nationale des agences d'urbanisme ont tenu en 2007 à Nancy un colloque intitulé : « *Quelles villes pour les séniors ?* ».

<sup>2</sup> Publié en 2012. Sous la direction de Paula Negron-Poblete et Anne-Marie Séguin, Éditeur : Presses de l'Université du Québec.

## Rapport d'activités 2012

S'adressant aux membres présents lors de l'assemblée générale tenue le 24 mai 2013 à Montréal, le président a présenté le rapport d'activités 2012 de l'AUAMQ. Il a profité de l'occasion pour remercier le conseil d'administration et les membres des diverses comités pour leur implication.

- 1) En 2012, l'AUAMQ comptait quelque 400 membres, répartis dans 67 municipalités et services. Elle a ajouté quatre nouvelles organisations à son effectif, soit :
  - La Municipalité de **Saint-Amable**;
  - La Municipalité de **Saint-Lambert-de-Lauzon**;
  - La Ville de **L'Île-Perrot**;
  - La Ville de **Mercier**.
- 2) L'Association a tenu deux journées d'étude :
  - À Victoriaville, le 18 mai 2012 sur le thème « *L'aménagement et l'écomobilité - Comment encourager la construction de maisons écologiques* » (42 participants);
  - À Sainte-Thérèse, le 19 octobre 2012, sur le thème « *La planification des projets de développement axés sur les transports collectifs (TOD)* » (53 participants).
- 3) Ces journées d'étude ont été suivies de la publication de deux bulletins **URBinfo** distribués chacun à près de 500 membres et partenaires (juillet 2012 et décembre 2012).
- 4) Mise en place du comité voyage d'étude à Vancouver et tenue de réunions préparatoires.
- 5) Envoi électronique de trois **URBinfo Express** aux membres concernant des rappels de l'Association ainsi que des invitations à des événements susceptibles de les intéresser.
- 6) Poursuite des travaux du comité de suivi sur la LAU.

- 7) L'Association a été invitée à s'installer dans les locaux de la *Maison de l'Architecture et du design*. Après étude de la proposition, l'AUAMQ a décliné l'invitation afin d'éviter les charges (monétaires et autres) que cela pourrait représenter.

## Bilan financier 2012

L'année 2012 a été prospère pour l'Association. Malgré qu'elle n'a pas atteint son objectif des revenus en général, elle l'a atteint pour les cotisations. Le manque à gagner s'explique par une plus faible participation que prévue aux journées d'étude. Cette plus faible participation a également eu des répercussions sur les dépenses puisque l'AUAMQ a moins eu à déboursier pour la tenue de ces journées.

Hormis ces différences, l'Association a suivi ses orientations budgétaires et a terminé son exercice financier avec un surplus de près de 13 500 \$. Ce surplus, additionné à ceux des dernières années, servira à subventionner l'inscription de ses membres au voyage d'étude.

Pour l'année 2013, le voyage d'étude à Vancouver viendra modifier substantiellement le profil budgétaire. Les revenus et les dépenses augmenteront considérablement à cause de la tenue de cette activité. De plus, comme l'Association subventionne l'inscription de ce voyage d'un montant de 640 \$ pour chacun de ses membres, elle prévoit faire un déficit annuel d'environ 33 200 \$. L'AUAMQ financera ce déficit à même les surplus des dernières années. Les cotisations, quant à elles, seront augmentées de 2 %.

En conclusion, encore cette année, la santé financière de l'Association se porte très bien.

## Voyage d'étude à Vancouver

À titre de membre du comité organisateur, Gilbert Gagnon a présenté les grandes lignes du voyage d'étude à Vancouver qui aura lieu du 16 au 20 octobre 2013. Il a présenté les principales destinations et conférences du programme officiel et a indiqué que des visites d'intérêt seront proposées aux participants pour la journée libre du samedi. M. Gagnon a rappelé que des places étaient encore disponibles.

## Élection 2013

Le conseil d'administration de l'AUAMQ est composé de huit administrateurs élus par l'assemblée générale. Le terme d'office de chaque administrateur est de deux ans. C'est sous le signe de la continuité que le nouveau conseil d'administration entre en fonction. En effet, les quatre postes d'administrateur en élection le 24 mai ont été comblés par les personnes qui occupaient déjà la fonction :

- **Gisèle Bourdages**  
Ville de Montréal
- **René Girard**  
Ville de Sherbrooke
- **Denis Jean**  
Ville de Québec
- **Sonia Tremblay**  
Ville de Québec

Seul changement, Madame Bourdages assumera le rôle de directrice des communications pour la prochaine année.

Merci à ses quatre personnes pour leur implication, leur dynamisme, leur assiduité et leur passion débordante pour l'urbanisme et l'aménagement municipal et régional! ■

# JOURNÉE D'ÉTUDE — RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

## MOT DE BIENVENUE



**Benoit Dorais**  
Maire de  
l'arrondissement du  
Sud-Ouest,  
vice-président du  
comité exécutif,  
Ville de Montréal

**B**onjour à toutes et à tous, et surtout, bienvenue dans le Sud-Ouest.

Nous sommes fiers que l'Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec ait choisi, pour une deuxième fois en deux ans, le Sud-Ouest, pour tenir cette journée d'étude. Je désire saluer et remercier son président, M. Sylvain Thériault, également conseiller en planification à l'arrondissement, ainsi que les membres du conseil d'administration.

Je suis très heureux de voir autant de professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement réunis ici pour réfléchir aux enjeux et défis urbanistiques que pose le vieillissement de la population. Dans un contexte de grands changements au plan sociodémographique et d'évolution de nos milieux urbains, tenir cette journée à l'École de technologie supérieure (ÉTS), au cœur même du Quartier de l'innovation dans le Sud-Ouest, illustre bien l'importance d'associer le milieu académique et les experts sur le terrain. Certes, les innovations techniques contribuent grandement à faciliter la vie des personnes âgées, et c'est là une préoccupation à laquelle les gens du Quartier de l'innovation sont sensibles. Mais, au-delà de cette dimension technique ou encore de la recherche médicale, sociologique ou psychologique, il faut aussi réfléchir au cadre de vie, au milieu physique.

En tant que *Métropole amie des aînés*, nous avons vraiment intégré le fameux « réflexe aînés » dans nos actions et cela, dans tous les secteurs de nos activités. Qu'il s'agisse de refaire une rue, d'élaborer nos différentes programmations en culture, en sport ou en loisirs, nous nous demandons toujours si cette action contribuera à améliorer la qualité de vie de nos aînés ou leurs déplacements. Car n'oublions pas que nous pouvons faire coup double : des aménagements faits pour les aînés sont tout aussi valides pour les familles.

Il faut savoir que dans le Sud-Ouest, les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 13,7 % de la population, en augmentation de 8,5 % depuis 2001. D'ici quelques années, les études prédisent qu'une personne sur 5 aura 65 ans et plus! Cette réalité concerne tout le monde.

Et le grand défi à venir des municipalités sera d'offrir à cette population vieillissante un milieu de vie stimulant et sécuritaire. On associe trop souvent la vieillesse à l'inactivité. Or, ce n'est vraiment pas toujours le cas.

Dans le Sud-Ouest, ma collègue, Huguette Roy, conseillère d'arrondissement, est titulaire de cet important dossier. Elle a piloté avec doigté le dossier pour l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA). Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec le *Regroupement des organismes pour aînés et aînées du Sud-Ouest de Montréal* (ROPASOM). Ce genre de collaboration est essentiel puisqu'elle nous permet d'avoir une connaissance pointue du milieu. Les aînés sont les mieux placés pour nous exprimer leurs besoins. Il faut prendre le temps de les écouter et de trouver des solutions innovantes.

## Les actions concrètes mises de l'avant par l'Arrondissement du Sud-Ouest pour faciliter et améliorer la vie des aînés :

- Investissement en 2013, d'une somme de 500 000 \$ pour les mesures d'apaisement de la circulation qui profiteront, entre autres aux aînés du Sud-Ouest;
- Adoption en 2012 de la *Politique d'attribution d'espaces de stationnement et de débarcadères à l'usage des personnes handicapées* qui couvre notamment les besoins des aînés;
- Émission de vignettes institutionnelles de stationnement destinées aux intervenants dispensant des services à domicile;
- Ajout de bancs publics aux arrêts d'autobus près des résidences pour personnes âgées;
- Aménagement de jardinets en bac surélevés dans des jardins communautaires;
- Mise sur pied de la Biblio-mobile qui visite les résidences pour les aînés. En 2013, dix résidences pour personnes âgées seront desservies afin de permettre aux aînés qui ne peuvent se déplacer d'avoir aussi accès à la lecture;
- Offre des *Matinées des aînés* dans les quatre bibliothèques de l'arrondissement;
- Adoption en 2012, d'un *Plan d'action en matière d'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels*, dans lequel on retrouve la création de logements sociaux et communautaires pour aînés;
- Aménagement du woonerf Saint-Pierre, espace de verdure où les gens pourront s'asseoir, faire de l'exercice, se promener et échanger (voir détails à la page 9). Cet espace offrira également des modules d'exercice pour les aînés;
- Adoption d'un règlement sur les terrasses afin de permettre l'accessibilité universelle.



Comme vous pouvez le constater, le « réflexe aînés », c'est une réalité quotidienne chez nous! Et lorsque nous élaborons de nouveaux projets immobiliers ou encore lorsque nous procédons à l'aménagement d'un parc, nous prenons toujours en considération la réalité des citoyens âgés. Notre but est d'améliorer leur qualité de vie et de faciliter leur autonomie.

Ce que nous souhaitons pour la population vieillissante du Sud-Ouest, c'est qu'elle puisse vivre dans les meilleures conditions possibles dans un environnement sécuritaire, agréable, stimulant et inventif.

En fait, ce n'est pas l'âge qui fait qu'on déménage, c'est l'état de santé. En vieillissant, les gens quittent souvent leurs maisons unifamiliales et migrent

vers des formules d'habitation plus denses et s'installent dans des condos ou des appartements plus petits. Il est à prévoir que nous connaîtrons une plus grande densification de la ville.

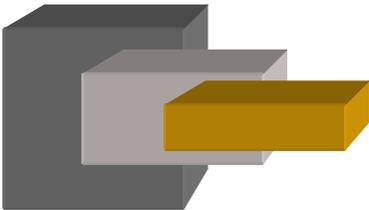
En tenant compte de cette réalité, il faut penser la ville autrement. Une ville où il fait bon marcher, où l'on prend le temps de discuter, d'échanger et de se distraire. C'est ce que nous tentons de faire dans le quartier Griffintown où l'on retrouvera des rues habitées.

D'ailleurs, l'aménagement de la première rue habitée, la rue Montfort, se fera cette année. Vous aurez d'ailleurs l'occasion de vous y délier les jambes, après le lunch, en compagnie de guides qui partageront avec vous leur connaissance du riche passé, du présent et de l'avenir de ce secteur.

Nous savons aussi que lorsque nous créons des aménagements pour faciliter la vie des aînés, nous facilitons souvent la vie d'autres groupes d'âge. Et de plus, ces aménagements répondent aux principes du développement durable. D'ailleurs, je vous invite à parcourir le *Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015* élaboré par la Ville centre et auquel nous avons participé. Nous adhérons totalement à cette approche inspirante.

Et je conclurai par une phrase du sociologue français, Serge Guérin, qui dit que « Vieillir longtemps, c'est aussi du développement durable! » J'ajouterais même que : « Vieillir longtemps *et en santé*, c'est aussi du développement durable ».

Je vous souhaite une excellente journée dans le Sud-Ouest! ■



*Les résumés des conférences qui suivent ont été produits par l'AUAMQ par l'agence Convercité, sous la plume de Gabrielle Immarigeon. Ces résumés reflètent le plus fidèlement possible les éléments de contenus entendus lors de la journée d'étude, sous une forme synthétisée. Dès lors, toute erreur, omission, formulation découlant de cet exercice ne devrait être directement attribuée aux conférenciers. Sauf avis contraire, les illustrations sont tirées des présentations des conférenciers.*

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU QUÉBEC : ENJEUX ET DÉFIS D'AMÉNAGEMENT

Conférencière : **Paula Negron**, Ph. D. professeure adjointe, Institut d'urbanisme Université de Montréal

Rédactrice : Gabrielle Immarigeon, Convercité

*D'ici 2031, les régions urbaines connaîtront une importante croissance de la population de 65 ans et plus. Qu'il s'agisse de milieux très denses, d'environnements de banlieue ou de milieux ruraux, tous les types de territoires devront s'adapter au vieillissement de la population et développer des solutions pour relever les défis que ce phénomène pose au niveau des déplacements, de l'isolement et de la santé.*

### Une ville amie des aînés et les enjeux qu'elle doit surmonter

Les personnes âgées d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'elles étaient il y a 30 ans. Plus actives, plus longtemps en santé et plus indépendantes, la « vieillesse » est généralement représentée par des personnes âgées de 75 ans et plus qui nécessitent plus de soins et de suivis et qui connaissent une perte de leur indépendance. Une municipalité amie

des aînés doit donc se pencher sur cette catégorie d'âge sensible.

Les principales craintes chez les aînés consistent en la diminution de leur état de santé, la perte de leur indépendance et l'incapacité à tenir une maison. De plus, leurs principaux besoins sont le logement, le déplacement et l'accès aux services sociaux, commerciaux et institutionnels.

Le logement est un enjeu complexe à comprendre et à surmonter puisque



plus une personne vieillit, plus son espace de vie est restreint. Chez les 65 ans et plus, plus de 70 % habitent une maison et 29 % un appartement tandis que chez les 85 ans et plus, 58 % habitent une maison et 41 % choisissent d'habiter dans un appartement.

La mobilité est également un enjeu important à considérer et une ville amie des aînés doit offrir une bonne accessibilité aux commerces et services sur son territoire, que ce soit en transport en commun ou à pied. Cette accessibilité doit nécessairement être accompagnée d'un sentiment de sécurité, afin de rendre l'occupation de l'espace public confortable et agréable pour les aînés.

### La mobilité chez les aînés : la marche avant tout

Pour faciliter le vieillissement sur place, il est primordial de privilégier l'accessibilité à pied aux services et aux commerces. La marche est saine pour les aînés puisqu'elle leur procure des bénéfices physiques et psychologiques, ainsi qu'un sens de l'autonomie qui représente un élément essentiel du vieillissement actif. Selon diverses études, les 10 dernières années de vie d'une personne sont habituellement passées en maladie, mais ce nombre peut baisser si la personne est active.

Pour favoriser la marche chez les aînés, les cinq principes suivants doivent être respectés :

- Offrir aux piétons la possibilité de déplacements multiples (mixité de services et commerces dans un diamètre restreint et marchable);
- S'assurer de la qualité esthétique de l'environnement urbain (paysages agréables, rues animées, etc.);
- Mettre en place un mobilier urbain qui facilite la marche (trottoirs

larges et bien entretenus, mobilier de repos à intervalle régulier, etc.);

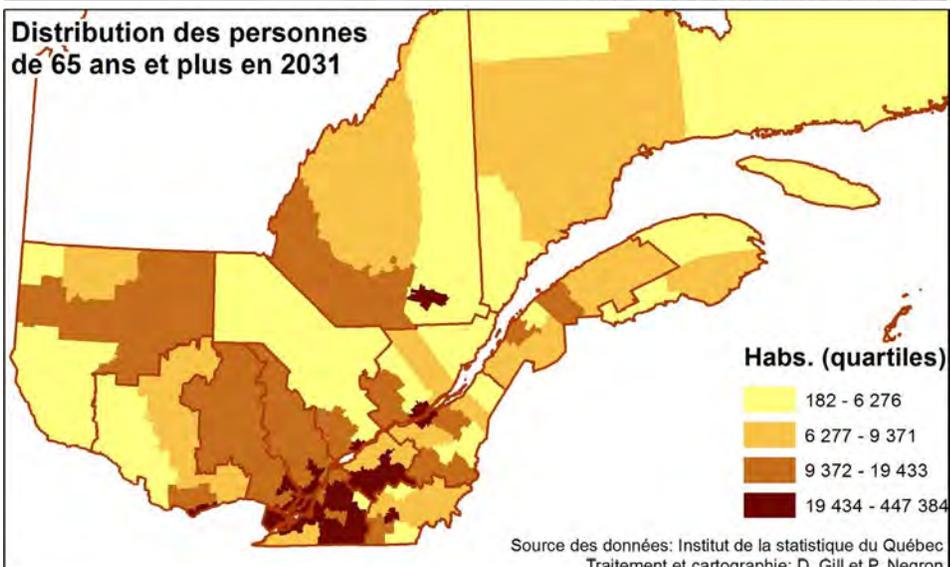
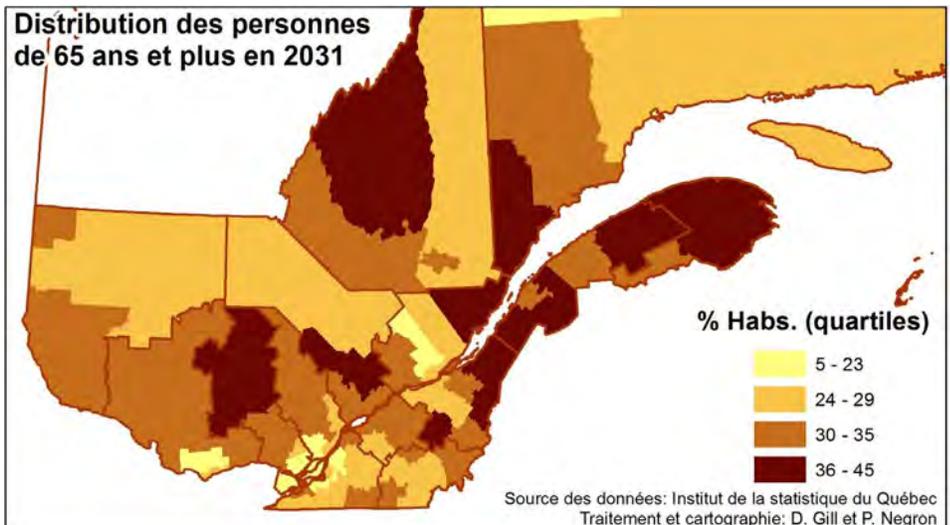
- Développer un sentiment de sécurité pour encourager la marchabilité;
- Offrir du transport en commun pour sortir du quartier.

Si les vieux centres et les milieux anciennement urbanisés sont propices aux déplacements actifs des aînés, il n'en est pas de même en banlieue où le territoire a été développé pour l'automobile. Le vieillissement de la population en région métropolitaine représente donc un problème auquel il faut trouver des solutions rapidement.

### Le vieillissement des régions métropolitaines

De 1981 à 2006, la région métropolitaine de Montréal a connu une forte croissance des personnes âgées sur son territoire. Ces banlieues vieillissantes connaissent plusieurs défis de mobilité puisqu'elles détiennent certaines caractéristiques morphologiques qui diminuent l'accessibilité à pied ainsi que des formes commerciales qui sont mal adaptées aux capacités de déplacement des aînés.

Très peu d'aînés utilisent le transport en commun en banlieue puisqu'il est



# JOURNÉE D'ÉTUDE — RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

plutôt adapté aux besoins des travailleurs. Ainsi, la voiture reste leur principal moyen de déplacement. Cependant, plus la population vieillit, moins elle a accès à l'automobile et moins elle fait de déplacements. L'importance de favoriser d'autres formes de déplacement en banlieue est donc primordiale.

Contrairement aux vieux centres qui offrent des paysages commerciaux intéressants, les rues commerciales de banlieue sont presque inexistantes et les boulevards sont trop achalandés. Une réflexion sur l'aménagement urbain et la place du transport en commun est donc nécessaire.

## Créer un milieu de vie propice aux aînés

L'autonomie des personnes âgées passe en grande partie par une

mobilité physique et une bonne accessibilité. Cependant, l'aménagement physique des environnements vieillissants ne répond pas toujours aux besoins et capacités de mobilité des personnes âgées. Par ailleurs, plusieurs pratiques visant l'amélioration de l'environnement urbain peuvent constituer des barrières à la mobilité des personnes âgées.

Pour que les aînés se déplacent activement et autrement qu'en voiture, il faut leur créer des destinations et des objectifs à atteindre. Si les grands boulevards peuvent difficilement être évités en région métropolitaine, ils peuvent cependant devenir plus marchables. La mise en valeur des paysages, l'installation de mobilier de repos et l'aménagement des intersections sont toutes des manières de remettre la ville à échelle humaine.



En misant sur le développement de petites concentrations ponctuelles de commerces et de services et en revoyant l'offre de transport en commun en accord aux besoins et capacités des aînés, le milieu urbain pourra plus facilement répondre aux besoins des populations vieillissantes. ■

## LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DU QUÉBEC

Conférencière : **Catherine Ferembach**, sous-ministre adjointe, Secrétariat aux Aînés, ministère de la Santé et des Services Sociaux, Gouvernement du Québec

Rédactrice : Gabrielle Immarigeon, Convercité

*Inspirée du Guide mondial des Villes-amies des aînées de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le programme Municipalité amie des aînés du Québec (MADA), lancé en 2009, encourage les municipalités québécoises à mettre en place des actions concrètes pour répondre aux besoins et aux attentes de la population vieillissante.*

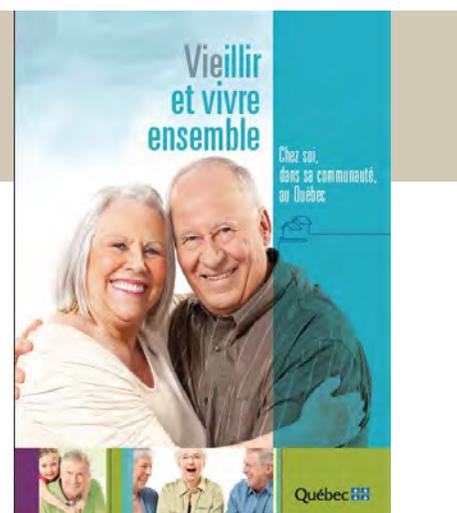
## Le programme MADA, un soutien financier et technique

Afin que 860 municipalités et MRC du Québec adoptent la démarche MADA d'ici 2017, la politique gouvernementale *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* a développé un plan d'action visant cette échéance. Cette politique vise entre autres à appuyer la réalisation de projets locaux ou régionaux concrets élaborés dans le cadre du programme MADA.

Le programme MADA est une façon concrète pour les municipalités d'adapter leur milieu de vie à la réalité des aînés et d'encourager le vieillissement actif. Le programme offre une aide financière et un soutien technique aux municipalités et aux MRC désirant entreprendre la démarche. L'offre accordée aux municipalités l'est en fonction de leur taille.

Concrètement, le programme MADA vise à :

- Mettre un frein à l'âgisme;



- Développer une culture d'inclusion sociale des aînés;
- Soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs;



- Savoir adapter ses politiques, ses services et ses structures (environnements bâtis et sociaux) pour les besoins des aînés;
- Agir de façon globale et intégrée;
- Favoriser la participation des aînés;
- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

### Les étapes de réalisation de la démarche MADA

Pour réaliser une démarche MADA, la municipalité intéressée doit tout d'abord obtenir l'accord des élus et mandater une personne responsable du dossier « aînés ». Un comité de pilotage doit ensuite être mis sur pied. Afin de bien comprendre l'état de la situation, un diagnostic du milieu doit être effectué et doit dresser le profil du territoire visé, faire l'inventaire des services offerts aux aînés ainsi qu'une

la démarche soit évaluée de manière continue.

La démarche MADA cherche à favoriser le vieillissement actif, c'est-à-dire optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Pour ce faire, la démarche MADA intervient dans huit champs d'action (voir graphique ci-contre) :

- Le transport;
- L'habitat;
- La participation sociale;
- Le respect et l'inclusion sociale;
- L'engagement social et citoyen;
- La communication et l'information;
- Le soutien communautaire et les services de santé;
- Les espaces extérieurs et les bâtiments.

sécurité, à jouir d'une bonne santé et à participer pleinement à la vie de la société. Ce comité de pilotage est un lieu de concertation et de décision où les membres cherchent à atteindre des objectifs communs nés d'un diagnostic et d'un consensus à l'égard d'un plan d'action.

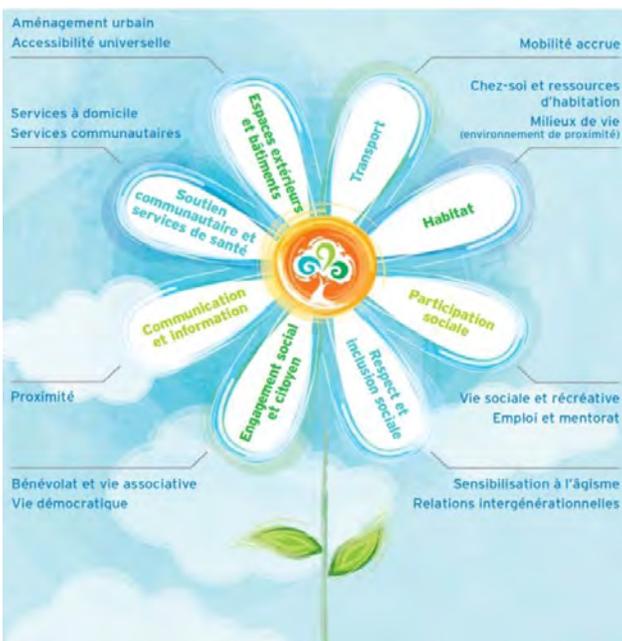


La démarche MADA bénéficie de la présence de certains partenaires clés comme le *Centre de recherche sur le vieillissement*, qui accompagne les comités de pilotage dans leur démarche, et le *Carrefour action municipale et famille (CAMF)*, qui accompagne les municipalités et les MRC désirant entreprendre une démarche MADA.

### Le succès du programme

Quelque 579 municipalités québécoises sont actuellement engagées dans la démarche MADA. Le programme bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale puisqu'il fait partie du Réseau des Grandes villes ainsi que du Réseau francophone de Villes-amies des aînés de l'OMS.

Depuis 2010, une collaboration entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et le Secrétariat aux Aînés a donné lieu au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités -Municipalité amie des aînés. Ce programme offre un soutien financier aux municipalités participant à la démarche MADA pour la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés. ■



Tous ces champs ont pour but de prendre en compte les besoins des aînés, que ce soit dans la planification des réseaux et systèmes de transport, dans la réglementation de l'habitat intergénérationnel, dans la programmation d'activités socioculturelles visant les aînés, dans les campagnes de sensibilisation visant la maltraitance ou dans l'aménagement de l'espace public urbain.

### Mise en œuvre de la démarche MADA

La démarche MADA est soutenue par un comité

d'analyse des besoins basée sur leur point de vue. Une politique municipale des aînés et un plan d'action d'une durée minimale de trois ans doivent ensuite être rédigés. Il est important que les divers partenaires participent à la mise en œuvre des actions et que

de pilotage formé d'un groupe d'acteurs de tous âges et de tous horizons (aînés, élus, organismes publics et privés et représentants des services municipaux) qui ont pour but commun d'aider les aînés à vivre en

# JOURNÉE D'ÉTUDE — RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

## DÎNER CONFÉRENCE : LE WOONERF SAINT-PIERRE OU COMMENT S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Conférencier : **Sylvain Thériault**, conseiller en planification, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division de l'urbanisme  
Arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal

Rédactrice : Gabrielle Immarigeon, Convergence

*Aux prises avec des problèmes environnementaux et sociaux, les milieux urbains doivent constamment innover pour contrer les effets néfastes d'une urbanisation rapide, étendue et minérale. Afin de diminuer la chaleur ambiante et de redonner l'espace public aux résidents du quartier, l'arrondissement du Sud-Ouest se démarque avec son projet du woonerf Saint-Pierre.*

### Un projet contre les îlots de chaleur

Le sud-ouest de Montréal, ancien berceau de l'industrialisation du Canada, connaît trop bien les îlots de chaleur urbains. En effet, 25 % de cet arrondissement est constitué d'un îlot de chaleur, c'est-à-dire une zone où la température ambiante est plus élevée qu'ailleurs. Cette situation s'explique entre autres par la forte minéralisation des lieux et l'absence d'arbres ou d'espaces verts pour créer de l'ombre.

Ce phénomène a non seulement des effets sur l'environnement (demande accrue en énergie et en eau potable), mais aussi sur la santé (problèmes cardiovasculaires, problèmes respiratoires, faiblesses, allergies, etc.). Dans une optique de réduction des îlots de chaleur, l'Arrondissement du Sud-Ouest a bénéficié d'une subvention pour combattre une zone minéralisée à l'arrière de résidences et à proximité de l'échangeur Turcot : la ruelle du collecteur Saint-Pierre.

### Une rue conviviale

L'Arrondissement s'est immédiatement intéressé au concept hollandais du woonerf (« rue conviviale »), une rue dans laquelle les piétons, les cyclistes et les voitures peuvent circuler tout en profitant d'un espace animé, sain et sécuritaire, principalement axé sur les transports actifs. Le projet visait également à augmenter le couvert végétal de la ruelle.

En conservant une voie d'accès motorisé de part et d'autre du site, l'aménagement du lieu permet aujourd'hui de déambuler confortablement au milieu de l'allée, en profitant de l'ombre des plantations et de l'aménagement paysager. L'usage de matériaux non traditionnels permet une meilleure absorption des eaux pluviales et le système d'éclairage utilisant la technologie DEL (diode électroluminescente) limite la pollution lumineuse. D'ici peu, le site pourrait accueillir des exercices pour encourager un style de vie actif.

### Un projet participatif

Étant donné la localisation sensible du projet, la participation citoyenne a été une étape cruciale de la mise en place de ce nouveau milieu de vie. Les citoyens ont été invités à participer à la planification de l'espace grâce à des ateliers pratiques et interactifs où les gens étaient encouragés à échanger sur le concept d'aménagement et à discuter de leurs craintes ou de leurs envies. Grâce à cette étape participative, le projet bénéficie aujourd'hui d'une appropriation citoyenne qui lui assure un succès et une durabilité bien mérités. ■

Avant les travaux



Planification des aménagements



Travaux réalisés



# JOURNÉE D'ÉTUDE — RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

## VISITE DU QUARTIER GRIFFINTOWN

Rédacteur : **Sylvain Thériault**, conseiller en planification, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division de l'urbanisme, Arrondissement du Sud-Ouest Ville de Montréal

Lors de la journée d'étude, les participants ont profité de la pause du dîner pour arpenter à pied les rues du quartier Griffintown en compagnie de deux guides, soit **Patrick Bouffard**, conseiller en aménagement, Arrondissement du Sud-Ouest et **Stéphane Conant**, Service de la mise en valeur du territoire, Ville de Montréal. La visite a permis aux participants, répartis en deux groupes, de prendre connaissance de l'histoire de cet

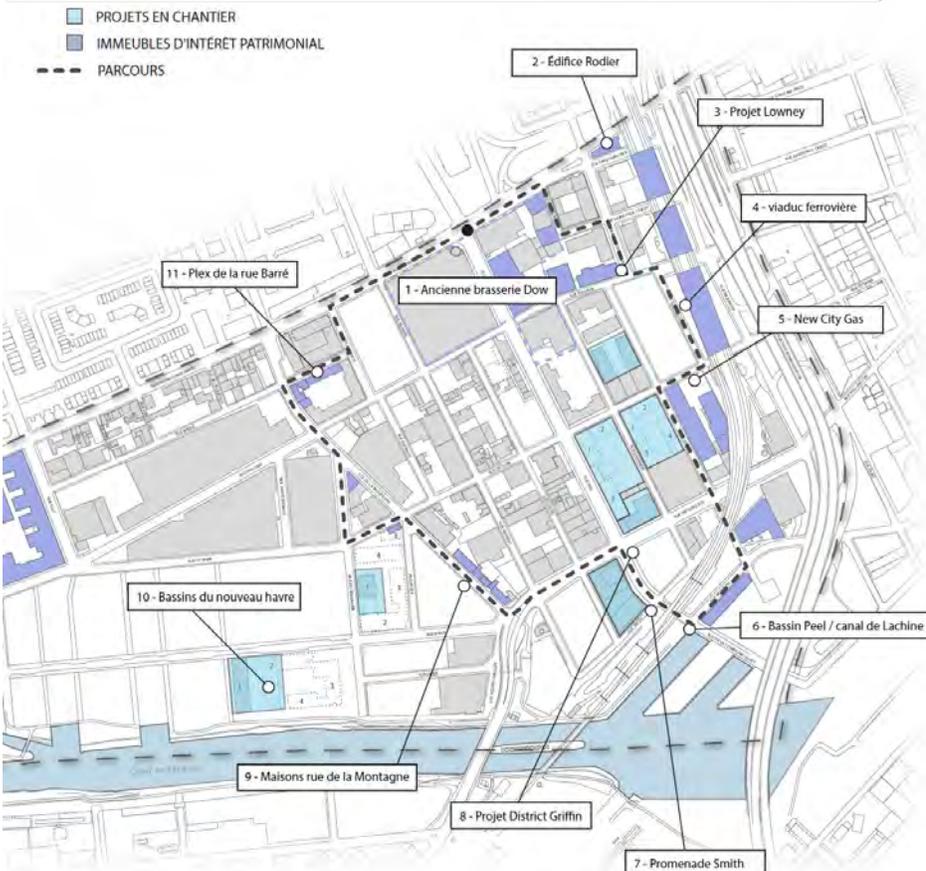
ancien quartier industriel et de voir bon nombre de réalisations récentes ou en chantier. Elle aura également été l'occasion d'avoir un aperçu des projets à venir et des défis d'aménagement qui attendent les différents acteurs impliqués dans cette vaste opération de redéveloppement. Soumis à un climat sonore particulier, imputable aux nombreux chantiers, et



contraint à une météo incertaine, les participants ont semblé néanmoins apprécier la visite, à en croire les discussions de corridor qui ont suivi en cours d'après-midi. ■

### Carte du parcours de la visite du quartier Griffintown

©Arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal



## PLAN RELATIF AUX PERSONNES ÂGÉES DE LA VILLE D'OTTAWA À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

Conférencière : **Norma Strachan**, coordonnatrice, Soutien stratégique, Direction de l'élaboration de politiques et design urbain, Service de l'urbanisme et gestion de la croissance, Ville d'Ottawa

Rédactrice : Gabrielle Immarigeon, Convergence

*2<sup>e</sup> ville en importance en Ontario et 4<sup>e</sup> région métropolitaine au Canada, la Ville d'Ottawa est composée de multiples quartiers municipaux dont les plus centraux ont une concentration élevée de personnes âgées de 65 ans et plus. Pour l'aider à comprendre et à surmonter les enjeux liés à l'accroissement de cette population, la Ville d'Ottawa a mis sur pied le Plan relatif aux personnes âgées (PRPA) dont l'objectif principal est de planifier et mettre en œuvre des actions concrètes pour l'aider à servir efficacement les personnes âgées et à satisfaire leurs besoins.*

### Le Plan en bref

**L**e PRPA est un plan qui s'échelonne sur 2 ans, de 2012 à 2014 et qui bénéficie d'un budget annuel de 500 000 \$. Grâce à huit domaines stratégiques et 74 mesures concrètes, la mise en œuvre du plan est assurée par le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa. Les mesures du plan ont été définies avec l'aide de 600 aînés qui ont été consultés dans le cadre de la démarche.

Les huit domaines stratégiques du PRPA s'apparentent aux champs d'intervention du programme MADA, au Québec. Il s'agit :

- Des espaces extérieurs et des bâtiments;
- Du transport;
- Du logement;
- De la communication et de l'information;

- De la participation sociale, récréative et culturelle;
- De la participation citoyenne et du bénévolat;
- Du soutien communautaire et des services de santé;
- Du respect et de l'inclusion sociale.

Un certain nombre de mesures sont associées à chaque domaine. Chaque mesure est prise en charge par un service responsable qui s'assure de sa mise en œuvre. Pour s'assurer d'un suivi constant et rigoureux, un rapport trimestriel de chaque mesure doit être présenté à la Table ronde des aînés d'Ottawa. Mme Strachan a entretenu l'auditoire de deux d'entre elles.

### Le Bureau des relations avec les quartiers

En 2012, le Bureau des relations avec les quartiers a été mis sur pied par la Ville. Instance municipale visant à apporter des améliorations aux quartiers requérants ou à outiller les quartiers souhaitant développer un projet innovant, le Bureau des relations avec les quartiers a permis à plusieurs projets intéressants pour les aînés de voir le jour. En 2013, le Bureau a reçu jusqu'à maintenant un

total de 41 demandes d'améliorations qui visent principalement l'aménagement d'espaces verts et publics.

Entre autres, le Biodôme du Parc Brewer, un jardin couvert, a permis au quartier d'assurer la sécurité alimentaire des résidents intéressés tout au long de l'année. De même, le quartier Vanier a déposé un projet de signalisation visant à améliorer la marchabilité sur son territoire.



### Le Centre de soutien aux aînés chinois de Kanata

Formé en 2011, le Centre de soutien aux aînés chinois de Kanata a pour mission d'inclure les aînés dans le développement du quartier. Afin d'être le plus inclusif possible, le Centre travaille autant en anglais qu'en mandarin. Deux projets sont actuellement en cours pour améliorer le milieu de vie des aînés de Kanata : un marché nocturne de style asiatique et des jardins communautaires. ■



## TABLE RONDE : LE POINT DE VUE DE PROMOTEURS DE PROJETS D'HABITATION DESTINÉS À UNE CLIENTÈLE VIEILLISSANTE

Participants : **Luc Maurice**, président fondateur, Le Groupe Maurice  
**Jacques Vincent**, co-président, Le Groupe Prével  
**Claude Paré**, président fondateur, Visavie

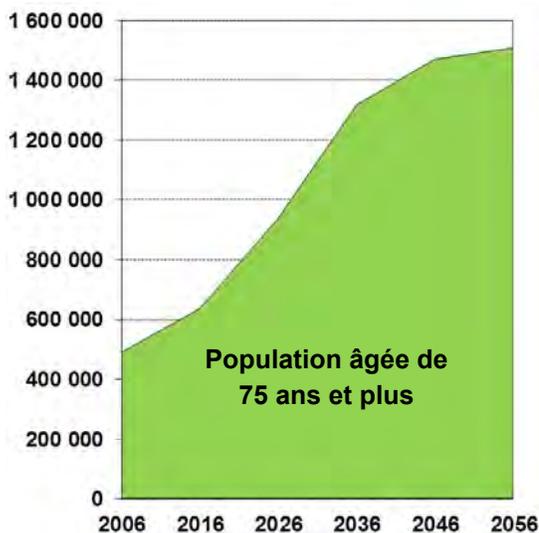
Rédactrice : Gabrielle Immarigeon, Convergence

Enfin, pour qu'une résidence soit fonctionnelle, il faut qu'elle demeure compétitive en termes de prix. En ce sens, il importe de travailler avec les instances gouvernementales pour les inciter à considérer les logements en résidence comme un « chez-soi » afin d'y assurer des services à domicile de manière plus économique et efficace.

« Les personnes qui rentrent en résidence aujourd'hui n'ont pas le même profil qu'il y a 30 ans »

*Luc Maurice, Le Groupe Maurice*

Selon M. Maurice, entre 2012 et 2022 le stock de résidences pour aînés augmentera d'environ 1 400 logements par année. Ce chiffre n'est pas surprenant si on considère que la population âgée de 75 ans et plus représentera 16 % de la population québécoise en 2056 (6 % en 2006). Pour répondre à la demande des 10 prochaines années au Québec, il faudra bâtir quelque 5 000 unités de logement par année.



En gardant cela en tête, il est important de démystifier l'image d'une personne



âgée en résidence. Les aînés d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'il y a 30 ans. Ils sont plus en santé, plus actifs et surtout plus exigeants. Ils souhaitent rester près de chez eux,

près des services et commerces et désirent habiter un logis qui s'apparente à leur ancien logement. Les unités doivent donc être plus spacieuses que ce qu'on connaît et doivent quand même répondre à certains besoins spécifiques, surtout en ce qui a trait à la mobilité (ascenseurs, peu de marches, etc.).

Cela veut dire que les résidences pour personnes âgées doivent miser sur la qualité, mais aussi sur l'environnement limitrophe du projet : y retrouve-t-on suffisamment de services commerciaux et communautaires? Sont-ils

facilement accessibles à pied ou en transport en commun?

« Il faut inscrire les aînés dans leur communauté et les mettre en contact avec les autres »

*Jacques Vincent, Le Groupe Prével*

Observateur privilégié du marché de l'habitation, M. Vincent fait remarquer que celui-ci a énormément évolué en termes de clientèles desservies. Nous sommes passés d'un marché axé sur les familles à un marché très complexe, composé de multiples clientèles et de nombreuses attentes.

Si dans les années 70 l'unifamiliale convenait à tous, cela est loin d'en être le cas aujourd'hui. Préoccupation pour le paysage, conscience environnementale et rapprochement communautaire font partie des préoccupations des nouveaux acheteurs et font en sorte que les unités de logement recherchées doivent offrir la possibilité de se rencontrer, d'échanger et de véritablement vivre au 21<sup>e</sup> siècle.

# JOURNÉE D'ÉTUDE — RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

Dans le domaine de la résidence pour personnes âgées, il ne semble pas y avoir de formule gagnante, si ce n'est que d'offrir de la qualité. Les projets fermés, de type « Gated Communities » et orientés vers les retraités ne fonctionnent pas puisqu'ils sont trop restreints et ne sont pas assez vivants.

De même, les projets mixtes, qui visent à mélanger des clientèles jeunes et âgées n'attirent pas les aînés.

Le futur pour les personnes âgées est de les inscrire dans leur communauté, c'est-à-dire de leur offrir du logement de qualité qui leur permet d'être en contact avec tous les autres citoyens et d'avoir accès à des services spéciaux (services de santé, services de ménage, etc.).

Plutôt que de concentrer les personnes âgées dans des bâtiments, il semble plus sensible et logique d'amener les services là où ils habitent afin d'éviter le déracinement qui peut être très difficile à digérer pour certains.

**« Avant une personne âgée avait 60 ans. Aujourd'hui on parle plutôt de 80 ans »**

*Claude Paré, Visavie*

Lors de son intervention, M. Paré a soutenu que nous devons dès aujourd'hui penser à l'impact futur de la population vieillissante. Ceux qu'on appelle communément les « baby-boomers » représentent 42 % du poids démographique au Québec et ont une espérance de vie qui dépasse les



80 ans. L'âge anticipé de leur entrée en résidence est de 82 ou 84 ans ce qui nous force à poser la question suivante : comment se préparer pour permettre aux aînés de vieillir en santé et de les accueillir en résidence de manière adéquate?

Les futures résidences pour personnes âgées doivent proposer une multitude d'habitations. Le plus important à retenir c'est qu'une plus grande part de la clientèle va vieillir sur place. Certains commencent à se rendre compte qu'ils habitent dans une société vieillissante, mais les gens restent peu prévoyants et peu d'entre eux ont déjà commencé à planifier leur vieillesse.

Pour créer des résidences et des lieux qui répondent aux besoins des aînés, il suffit de s'inspirer du passé et de construire là où il y a toujours eu du monde. Les vieux centres et les milieux anciennement urbanisés sont les meilleurs endroits où développer des projets puisque c'est précisément là que se trouvent les services, les commerces et les espaces vivants. Les principaux facteurs de localisation des résidences doivent être les services commerciaux et sociocommunautaires. Ensuite, l'abordabilité des logements demeure un des plus gros défis. ■

## Le Groupe Maurice

Créé en 1998, Le Groupe Maurice a pour vocation de concevoir et de gérer des résidences qui répondent aux besoins des retraités.

Le Groupe Maurice compte 15 résidences pour retraités soit quelque 4 000 logements, dont près de 600 studios de soins sous la bannière Signature. Plusieurs projets sont également en construction.

## Le Groupe Prével

Le Groupe Prével est un promoteur et gestionnaire qui œuvre dans le domaine de l'immobilier depuis plus de 30 ans. L'entreprise possède aujourd'hui un éventail varié et élaboré de produits et projets dans le domaine. Prével Retraite offre quatre complexes pour retraités.

## Visavie

Premier centre de référence en habitation au Canada en matière d'hébergement pour les personnes âgées, Visavie a été mis sur pied en 1988. L'organisme est né de la volonté de venir en aide aux aînés afin de choisir une résidence qui leur convient. Visavie a accompagné à ce jour plus de 26 500 personnes dans leur démarche pour trouver un nouveau chez-soi. Il compte sur une équipe de plus de 25 conseillers partout à travers le Québec.

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS



<b>A U A M Q</b> Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec	<b>16 au 20 octobre 2013</b>	<b>Voyage d'étude à Vancouver</b>	<a href="http://www.auamq.qc.ca">www.auamq.qc.ca</a>
<b>OUQ</b> Ordre des urbanistes du Québec	23 au 25 septembre 2013 Montréal	Congrès annuel	<a href="http://www.ouq.qc.ca">www.ouq.qc.ca</a>
<b>Ecocity Builders</b>	23 au 27 septembre 2013 Nantes (France)	10 <sup>e</sup> édition Sommet mondial de la ville durable	<a href="http://www.ecocitybuilders.org">www.ecocitybuilders.org</a>
<b>FQM</b> Fédération québécoise des municipalités	26 au 28 septembre 2013 Québec	72 <sup>es</sup> Assises annuelles	<a href="http://www.fqm.ca">www.fqm.ca</a>
<b>AQU</b> Association québécoise d'urbanisme	28 septembre 2013 Saint-Bruno-de-Montarville	Journée de formation sur la densification	<a href="http://www.aqu.qc.ca">www.aqu.qc.ca</a>
<b>AARQ</b> Association des aménagistes régionaux du Québec	11 au 13 septembre 2013 Région de l'Outaouais	Colloque régional 2013	<a href="http://www.aarq.qc.ca">www.aarq.qc.ca</a>

## Voyage d'étude à Vancouver du 16 au 20 octobre 2013 — Programme préliminaire

Mercredi 16 octobre	Départ vers Vancouver	Accueil des participants et cocktail de bienvenue offert par l'AUAMQ Conférence sur les grands enjeux auxquels Vancouver et sa région font face.
Jeudi 17 octobre	False Creek Nord (Concord Pacific / Yaletown) : Projet de transformation d'un secteur industriel en périphérie du centre-ville	Downtown Eastside : La gestion des problèmes sociaux – interventions privées et actions gouvernementales
Vendredi 18 octobre	Aménagement de TOD dans le Grand Vancouver : Stratégie régionale et étude de cas	Norquay Village : Transformation à l'échelle du quartier et réaménagement d'un parc, moteur de changement
Samedi 19 octobre	Projet UniverCity : Visite libre (avec guide) sur le site de l'université Simon Fraser à Burnaby  Visites autoguidées suggérées : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coal Harbour : Milieu de vie dense au centre-ville, domaine public de qualité et équipements</li> <li>■ Stanley Park : Parc urbain, patrimoine forestier incroyable et points de vue fascinants</li> <li>■ Université de Colombie-Britannique : Campus, milieu de vie, innovations (dont des pavillons LEED)</li> <li>■ Grandville Island : Île ludique, une expérience unique, des activités hétéroclites</li> <li>■ Chinatown / Jardin Sun Yat Sen</li> <li>■ Gastown : Patrimoine et mixité d'usages aux portes du centre-ville</li> <li>■ South East False Creek : Village Olympique, mais surtout un projet LEED ND en cours de réalisation</li> </ul>	
Dimanche 20 octobre	Retour vers le Québec	



Pour de plus amples renseignements, consultez le site Internet de l'**AUAMQ** au [www.auamq.qc.ca](http://www.auamq.qc.ca)